

Des pédiatres dans les entreprises

Agnès Leclair

19/11/2008 | Mise à jour : 22:13 | Commentaires 1 | Ajouter à ma sélection

Avec la charte de la parentalité en entreprise, les sociétés apprennent à «chouchouter» les salariés parents.

Alors qu'un salarié français sur deux considère que son entreprise pourrait faire davantage pour l'aider à mieux concilier son emploi et sa vie familiale selon une enquête Ined/Insee et que près de quatre femmes sur dix stressent à l'idée d'annoncer leur grossesse à leur employeur, Ernst & Young propose un remède pour le moins original pour soigner ce mal-être parental. Le célèbre cabinet de conseil a décidé de proposer des consultations de pédiatre au sein même de son siège parisien. Mais que vient faire le monde de la petite enfance dans l'univers impitoyable de l'audit et conseil ? Pour le groupe, ce «service» à l'usage des ses collaborateurs répond à un nouvel engagement pour l'équilibre entre vie personnelle et professionnelle.

En avril dernier, le cabinet a fait parti des trente premiers signataires de la charte de la parentalité en entreprise, lancée par SOS Préma (association d'aide aux parents d'enfants prématurés) et L'Oréal pour inciter les entreprises à mieux s'adapter aux salariés-parents. L'initiative a abouti à la création d'un Observatoire de la parentalité en entreprise, dont le lancement a lieu jeudi à l'Assemblée Nationale sous le haut patronage de Xavier Bertrand, ministre du Travail et de la Famille. A cette occasion, une quarantaine de nouvelles entreprises doivent à leur tour adhérer à la Charte. Toutes s'engagent à mettre en place des «bonnes pratiques» comme la création de crèches ou le recours au télétravail. Au total, près d'un million de salariés français devraient désormais bénéficier de cette tentative de réconciliation entre monde du travail et vie familiale.

Chez Ernst & Young, une crèche semblait peu appropriée aux besoins de salariés nomades, enchaînant missions et voyages. La direction des ressources humaines a donc décidé d'expérimenter au printemps dernier des entretiens avec une pédiatre, Jacqueline Salomon, sur son site parisien. Avec une trentaine d'année d'expérience à son actif - à l'hôpital ou en libéral - cette dernière est également familiarisée avec le monde de l'entreprise. Lors de la période d'essai, seize salariés, futures et jeunes mamans, ont pu évoquer avec cette spécialiste la conciliation de leur carrière et de leur rôle de maman ou encore les pathologies de leurs bébés. «Cette pédiatre est là pour voir les parents, pas les enfants», souligne Céline Eydiéu-Boutté, associée en charge de la diversité d'Ernst & Young. «On ne peut pas comprendre de manière approfondie la santé d'un enfant si l'on ne connaît pas la vie de ses parents», avance Jacqueline Salomon. En outre, les salariés parents ont déjà tous leur propre pédiatre, indispensable pour diagnostiquer les maladies infantiles. Jacqueline Salomon, elle, endosse un autre rôle. «Lors des rendez-vous, les salariés ont abordé des sujets aussi variés que les modes de garde, l'adaptation de leur organisation aux rythmes de l'enfant, le sommeil ou même la culpabilité de ne pas voir assez leurs petits», précise-t-elle. Et de décrire également leur réticence à refuser plusieurs fois de suite une mission qui ne leur conviendrait pas ou à demander des aménagements horaires.

Des arrangements pourraient pourtant être trouvés, selon Céline Eydiéu-Boutté. Gabriella, manager dans le département «Business Risk», a rencontré la pédiatre au retour d'un congé maternité de huit mois. «Mon bébé devait faire un examen cérébral de vérification. J'étais stressée et cela m'a beaucoup rassuré d'avoir un second avis, raconte-t-elle. J'ai aussi bien pu lui poser des questions sur la santé de mon bébé que sur la manière de m'organiser avec mes deux enfants». Face au succès de l'opération, l'entreprise a décidé d'instaurer une permanence de la pédiatre une demi-journée par semaine à partir de janvier prochain. Dans un premier temps, ces entrevues seront réservées aux femmes. «C'est aussi un moyen de retenir les salariées, reconnaît volontiers Céline Eydiéu-Boutté. Nous recrutons 50% de femmes mais elles sont plus nombreuses que les hommes à quitter l'entreprise. «En effet, les femmes quittent en général leur travail juste après la naissance du premier ou du deuxième enfant» précise Jacqueline Salomon.

Dans un deuxième temps, la consultation pourrait également être ouverte aux hommes. «Si l'on veut faire évoluer les choses, il faut que tout le monde se sente concerné, insiste Jacqueline Salomon. Il ne s'agit pas de parler «chiffon». Mon parti pris est celui de l'enfant». A la suite de cette expérimentation, la pédiatre a fait parvenir une synthèse des problèmes rencontrés par les salariés, sans pour autant trahir le secret médical, et a avancé des solutions. L'entreprise vise ainsi à améliorer ses pratiques managériales. Dans la mesure du possible bien entendu. «Nous sommes un métier de services, avec des clients qui ont des exigences et certaines contraintes», rappelle Céline Eydiéu-Boutté.